

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2019

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1883)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 42

présenté par
M. Bois

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« au niveau »

les mots :

« aux niveaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.